

Premier Niveau en Radioprotection

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux - Études et assistance technique**
 - **Construction, bâtiment et travaux publics - Conduite et encadrement de chantier - travaux**
 - **Industrie - Alimentaire**
 - **Industrie - Chimie et pharmacie**
 - **Industrie - Énergie**
 - **Industrie - Hygiène Sécurité Environnement - HSE- industriels**
 - **Santé - Professionnels médico-techniques**
 - **Transport et logistique - Personnel d'encadrement du transport routier**

Elle concerne tous les secteurs d'activité employant des opérateurs dans le domaine de la radioprotection.

Code(s) NAF : **74.90B**, **74.90A**

Code(s) NSF : **343r**

Code(s) ROME : **I1503**, **H2701**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/1993**

Mots clés : **Installation nucléaire**, **Mesure**, **Radioprotection**, **Opérateur**

Identification

Identifiant : **277**

Version du : **20/05/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Pas de consensus, reconnaissance ou recommandation formalisé.**

Non formalisé :

- **Cette certification constitue une partie du CQPM n°263 « Intervenant de premier niveau sur sites nucléaires ».**
- **Cette certification est reconnue par les donneurs d'ordre de l'industrie et de la recherche dans le domaine nucléaire (EDF, AREVA, CEA, DCNS, ...) et leurs sous-traitants (cf. notamment, la circulaire CEA/MR/DPSN/SSR/RAD/INS/4.2/01 du 20/10/2011 « Règles particulières relatives à l'organisation de la radioprotection dans le cadre des opérations réalisées par une entreprise extérieure).**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Vérifier l'acquisition et la maîtrise des connaissances et savoir-faire des opérateurs en radioprotection (radioprotectionniste opérationnel).

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Lien avec le Titre de Technicien en Radioprotection.

Descriptif général des compétences constituant la certification

Effectuer des calculs élémentaires relatifs à la protection biologique

Définir les moyens collectifs et individuels de protection

Public visé par la certification

Effectuer des mesures courantes de contrôles radiologiques de terrain

Identifier le cadre réglementaire et législatif d'une action

- Demandeurs d'emploi
- Salariés

Modalités générales

Formation et travaux pratiques en chantier-école, soit en continu sur 42 jours, soit en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Liens avec le développement durable

niveau 3 : certifications et métiers dédiés au développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Acquérir et maîtriser des savoirs et savoir-faire permettant d'assurer les missions d'opérateur en radioprotection (radioprotectionniste opérationnel).

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification permet aux employeurs, sous-traitants des exploitants nucléaires, de qualifier leur personnel en tant que Technicien Qualifié en Radioprotection (TQRP) (cf. notamment, la circulaire CEA/MR/DPSN/SSR/RAD/INS/4.2/010 du 20/10/2011 « Règles particulières relatives à l'organisation de la radioprotection dans le cadre des opérations réalisées par une entreprise extérieure).

Elle permet également de faire-valoir, auprès des instances de contrôle (ex. : Autorité de sûreté nucléaire), les compétences d'un salarié pour assurer les missions en radioprotection opérationnelle liées à des activités exposantes aux rayonnements ionisants (prestations individuelles ou intégrées).

Evaluation / certification

Pré-requis

Admission conditionnée à la réussite à un test initial des connaissances en mathématiques (niveau 3ème). Aptitude médicale requise pour l'exposition aux rayonnements ionisants, le port d'équipement de protection individuelle.

Compétences évaluées

Aptitudes à effectuer des calculs élémentaires de protection.

Centre(s) de passage/certification

- Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN)
- Unité d'enseignement INSTN de Marcoule
- Unité d'enseignement INSTN de Cherbourg Octeville

Aptitudes à réaliser, interpréter et enregistrer des mesures de terrain ou prélèvements.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétence « Premier Niveau en Radioprotection »

Plus d'informations

Statistiques

Entre 50 et 100 certifiés par an.

Plus de 1200 personnes certifiées depuis 1993.

Autres sources d'information

www-instn.cea.fr